

Désinstallation du dispositif d'extraction du sable à Tohouè/Sème-Kpodji

Dans un récent [article](#) le Journal Santé Environnement a dénoncé un fait de crime environnemental sur le point d'être commis. En effet, il s'agissait d'un plan d'extraction illicite de sable blanc dans la forêt de Tohouè commune de Sème-Kpodji, dévoilé.



Cette alerte lancée et relayée par notre réseau d'activistes écologistes, par le quotidien [Daabaaru](#) et surtout les tractations de la **Plateforme Pro-Environnement**, vient d'aboutir heureusement alors que nos investigations remontent déjà vers les présumés auteurs, leurs réelles incitations et leur mode de fonctionnement.

Et pour cause, nous apprend notre source sur place, après qu'une délégation de l'Agence Beninoise pour l'Environnement, accompagnée d'un agent communal, des forestiers et des agents de la direction départementale du cadre de vie soit venue intervenir en faveur des populations riveraines, le dispositif d'extraction du sable a été déplacé ce vendredi 25 Février 2022.



Ce dispositif d'extraction du sable installé la veille de notre première publication est désinstallé.

Pour quel autre endroit et quel autre but ? Est ce une stratégie pour revenir en force ? Les menaces de mort et d'emprisonnement vont elles suivre ? Bien malin qui pourrait répondre à ces interrogations.



Toutefois, la veille citoyenne doit être de mise pour

sauvegarder l'environnement à plus forte raison le sable, 3e ressource naturelle la plus exploitée au monde.

Megan Valère SOSSOU

Liste des candidats admissibles au concours de recrutement au CHD Zou-Collines

La liste des candidats admissibles au concours de recrutement au Centre Hospitalier Départemental du Zou et des Collines est sortie. Les candidats sont invités dès lors audit centre le vendredi 25 Février 2022 à 7heures 30 min pour y subir les épreuves pratiques et ou orales.

Il s'agit des noms suivants :

CORPS : MEDECINS GENERALISTES

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	MDE 005	FALADE ADEYEMI SYLVIO BERENGER
2	MDE 003	COTOMALE BIGNON JUSTE GLORIA
3	MDE 012	LAWANI KABIRATH AWERO
4	MDE 016	SALAMI OMM ANI MORAYO
5	MDE 007	HOUNLIHO HOUNMENOU KEVIN

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS DE LABORATOIRE

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	TSL 079	GAHOU MARTINE AURORE
2	TSL 009	ADJITCHEBOUTOU MODUPE DEBORA
3	TSL 008	ADJABA YELIAN CHRISTIAN
4	TSL 133	SOHOUNME MAHUSSE RAYMOND
5	TSL 107	HOUNTON SEDAMINOU JOIDIE

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'ACTION SOCIALE

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	TSAS 003	DOVOYEDO FIFAME REINE NADEGE
2	TSAS 004	GANYHESSOU MAHUGNON GILDAS
3	TSAS 002	BOVIS AREL ERIC DOHO
4	TSAS 001	ADJO SENA ERIC
5	TSAS 005	OKOUNDE FLORENCE GRACE MARIE EDJE

CORPS : ASSISTANTS DES SERVICES FINANCIERS

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	ASF 001	ABALLO T. W. J. M. EDISONNH
2	ASF 004	ADANDEDJAN CHRISTELLE T.
3	ASF 006	AGONGNON ROMULUS SAMUEL B.
4	ASF 007	AGOSSOU DEBORA H. L.
5	ASF 009	AHEHEHINNOU D. A. ROSETTE HERMINE
6	ASF 011	AKPE A. THERESE
7	ASF 013	ASSAVEDO N.N. ARIELLE
8	ASF 014	AVADJA HOUGBETODE P.ESPOIR FLEURY
9	ASF 015	AZONNOUDO H. P. VIANNEY
10	ASF 018	DOSSA Y. AGATHE
11	ASF 019	GNANWO RHUTH
12	ASF 020	GOUDOU O. PEGGY
13	ASF 021	GOUGNI CENDRINE
14	ASF 026	KASSIEN NADEGE ELEONORE
15	ASF 027	KOTIN M. FIDELE
16	ASF 028	KPOVIESSI JESUGO SHEME
17	ASF 030	PADONOU IBELDA MARIE SHELLA
18	ASF 032	SALANON D. ALEXANDRE
19	ASF 036	TOSSOU S. ENAGNON
20	ASF 037	YAKPETCHOU S. AURIO-JUSTE

CORPS : CONTROLEURS D'ACTION SANITAIRE/IDE

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	CAS 027	DANSIGA N. S. MURIELLE
2	CAS 030	DJOSSOU S. JEAN DE DIEU
3	CAS 005	AGBIDIME CECILE
4	CAS 038	HONDAGNI SATTI CONSTANT
5	CAS 024	BOSSOU MODESTINE
6	CAS 007	AGUEMON D. ELISABETH
7	CAS 036	FAGNIHOUN M. ROLAND
8	CAS 014	ALLANTO ALICE
9	CAS 023	BEHANZIN FIRMINE
10	CAS 040	KOUHOSSOUNON M. F. PRISCA
11	CAS 009	AHOSSI VICTOR
12	CAS 013	AIMAHOUÉ S. ROSEMONDE
13	CAS 029	DJOKPE A. SYLVESTRE
14	CAS 031	DOONOU HYPOLITE
15	CAS 052	ZALE Y. GERARD
16	CAS 053	ZINGBE F. AURELIEN
17	CAS 034	DOSSOU M. I. ESTELLE
18	CAS 051	TCHOGOU ADOUNDO
19	CAS 003	ADESSE E. GRATIEN

CORPS : AUXILLIAIRE DE PHARMACIE

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	APH 032	SANNY Z. P. RACHELLE
2	APH 019	FIOGBE TOBI
3	APH 003	ADINSI H. FERDINAND
4	APH 029	LANMANTCHION S. N. RUTH
5	APH 023	HLOUIN E. FINAGNON
6	APH 012	AWANOU M. ROSE
7	APH 017	DJIGBODJAFE S. L. NATHACHA
8	APH 033	SESSI A. AUDREY
9	APH 030	LEY S. ALICE
10	APH 037	TOMETIN ESTELLE

CORPS : TECHNICIENS D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	THA 023	HOUNDJO MICHEL
2	THA 034	SOWADAN A. CESAR
3	THA 002	SEHONOU CONSTANCE
4	THA 026	LOKOU D. ELODIE
5	THA 035	TANHOUNNON THOMAS
6	THA 036	TOHOU HERVE

CORPS : SECRETAIRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	SSA 004	ADOUKONOU GLAGLADJI I. H. MAHOUGNON
2	SSA 005	BEHANZIN G. H. J. MONELLE
3	SSA 003	MIGAN A. I. LIDWINE
4	SSA 009	KOCOU Y. MONIQUE
5	SSA 012	YEHOUN S. DOLIANE

CORPS : SECRETAIRES ADJOINTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	SASA 001	KASSIMOU FAOUZIATH
2	SASA 003	QUENUM M. P. RUTH
3	SASA 002	SAVI H. CHRISTELLE

CORPS : PREPOSES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	PSA 018	GUEDEGBE S. D. A. MARIE
2	PSA 014	GBESSI M. S. GHISLAIN
3	PSA 001	ADJOUHON P. P. IBIDOU
4	PSA 004	AHOUANOGBO GRACE
5	PSA 020	KENOU ANASTHASIE
6	PSA 015	GBEWA H. RUFIN

7	PSA 027	ZOBLATIN AUBIERGE
8	PSA 019	HOUETCHEKPO S. P. JUDITH
9	PSA 010	ALLADAYE Z. ARNAUD
10	PSA 024	SALANON KPODE M. BRICE

CORPS : AIDES SOIGNANTS

N° D'ORDRE	NUMERO DE TABLE	NOM ET PRENOMS
1	AS 005	ADOMADA ELIE
2	AS 007	AFFOKPE A. SENA
3	AS 010	AGBETO S. FRANCINE
4	AS 012	AGBOKPE CHIMENE
5	AS 019	AHOUISSOU ABEL
6	AS 024	ALIGONOU CANISSIUS
7	AS 025	ALLAGBE A. ANNE-MARIE
8	AS 028	ASSENOUKON M. LEONIE
9	AS 034	BELLO NAFISSATOU
10	AS 036	BOKO FIFONSI
11	AS 046	DODOMETIN LAURETTE MARINESSE
12	AS 062	GBEGNON FLAVIEN TOGNINOU
13	AS 065	GBETCHESSOU NOE MAHUNA
14	AS 069	GNANHLO F. FIFONSI
15	AS 073	HEDJE F. CHIMENE
16	AS 080	HOUEHOU H. C. BLANCHE
17	AS 089	HOUNSINOU S. ALAIN
18	AS 105	NOUDAKOUNOU FLAMINE
19	AS 107	SAKITI FINAFA EDMOND
20	AS 114	SOLOTE A. GLORIA

Les intéressés sont priés de se présenter au **Centre Hospitalier Départemental du Zou et des Collines** sise à **Abomey** le **vendredi 25 février 2022 à 7 heures 30 minutes** en vue de prendre part aux épreuves pratiques et/ou orales.

Ils devront se munir de leur pièce d'identité en cours de validité.



Le Directeur du CHD/Z-C,

Darius GOUNFLE

Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de trafiquant de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une

société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accélérera la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayants compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette besogne qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes

environnementaux devenus récurrents.

Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

Parc W-Bénin : le tourisme à l'épreuve du terrorisme ?

L'attaque terroriste dans le parc W-Bénin, porte un coup sévère au secteur du tourisme au Bénin. Six (06) morts, une dizaine de blessés graves, des animaux sauvages en divagation, des touristes dans le doute, et une image du Bénin à nouveau dégradée. C'est le bilan des attaques terroristes survenues dans l'après midi du mardi 08 février 2022 dans le parc W. Le tourisme, un secteur stratégique de l'économie béninoise est ainsi attaqué vertement par des terroristes.



Alors que les touristes voyageurs affluent de plus en plus dans les parcs béninois ces dernières années, le terrorisme préfère sèmer la zizanie dans le rang des acteurs. Cette menace qui planait autrefois sur le Bénin est devenue réalité. En effet, dans l'après-midi du mardi 8 février 2022, une équipe de rangers en charge de la protection du parc a été prise en embuscade dans le parc national du W au Bénin, alors qu'elle effectuait une patrouille à la limite Nord du parc frontalière aux trois pays Bénin, Burkina Faso et Niger. Le bilan provisoire fait état de six (06) morts dont cinq (05) parmi les rangers, et un (01) agent des Forces Armées béninoises ainsi que d'une dizaine (10) de blessés. Actuellement, des renforts des Forces Armées Béninoises et des gardes forestiers supplémentaires ont été déployés sur le terrain.

Une situation qui surgit au moment où le gouvernement béninois fait de profondes mutations pour une meilleure gestion rentable et durable des parcs Pendjari et W au Bénin.

Un tourisme avec d'énormes défis sécuritaires

Si le Bénin table ces dernières années sur un secteur touristique au fort potentiel de développement et particulièrement créateurs d'emplois, c'est parce que le tourisme constitue la plus importante source de recette en devise étrangère après le coton. Il est le troisième employeur

du pays après l'agriculture et le commerce.

Un dynamisme suscité par la bonne volonté du gouvernement de Patrice TALON en inscrivant dans son programme d'action de grands investissements dans le secteur à travers la gratuité des visas pour de nombreux ressortissants du monde, et la création des agences nationales dédiées au tourisme. Il est donc clair que le tourisme est à l'épreuve du terrorisme comme le cas dans plusieurs pays sous menace terroriste.

Comment gérer les défis sécuritaires et poursuivre l'essor économique du pays ? La question est plus que jamais d'actualité.

Mais le Bénin, en optant pour le déploiement des militaires dans les parcs, la mise en place d'un système d'alerte et d'assistance et de radio de communication et de géo localisation dans les véhicules de transport des touristes, n'est toujours pas à l'ombre d'une sécurité assurée. Car, ces mesures aujourd'hui s'avèrent insuffisantes au regard de l'intensité des attaques dans le septentrion ces dernières semaines.

Il y a donc lieu de renforcer la sécurité au sein des parcs béninois à l'aune des attaques terroristes devenues répétitives. Mieux, il importe de collaborer efficacement avec les populations locales de ladite zone afin de mettre en place des groupes de jeunes locaux (agriculteurs, chasseurs, religieux, artisans, coutumiers etc.) capables de veiller et de transmettre des informations sur la présence d'individus suspects dans le milieu et ses alentours.

Mais avant, African Parks, tout en adressant ses condoléances aux familles des agents tués, rassure qu'il travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement du Bénin et toutes les autorités locales pour assurer la sécurité de son personnel et celle des communautés locales.

Cette énième attaque rappelle au Bénin, l'enlèvement de deux touristes français dans le nord Bénin et l'assassinat d'un jeune guide touristique.

Recrutement à la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa convention de subside avec avec le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle, Reproductive et à l'Information Sanitaire de l'Agence Belge de Développement (ENABEL) au Bénin, la PNUSS recrute pour son bureau de Cotonou :

Un .e (01) Directeur (trice) Exécutif (tive) de la Plateforme à plein temps ;

Un .e (01) Gestionnaire de Base de données à plein temps ;

Un .e (01) Comptable à plein temps.



AVIS DE RECRUTEMENT

N° 219/02/22/PNUSS/P/BN.

I. CONTEXTE

La Plate-forme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS) est une organisation faîtière régie par la loi 1901 mise en place au Bénin en Mai 2019 et présente actuellement dans treize (13) zones sanitaires émanant des Départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Mono, du Couffo, des Collines, du Borgou et de la Donga. Elle œuvre pour le droit à la santé des populations à travers la gestion des plaintes des usagers des formations sanitaires, les enquêtes de satisfaction, la représentation des populations dans les espaces de redevabilité avec une attention particulière à l'équilibre femmes-hommes, le renforcement de capacités sur les droits à la santé, les actions de dialogue et de plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des services dans les formations sanitaires et la prise en compte des intérêts et besoins spécifiques des femmes et des filles usagers de services de soins.

La mise en place de la PNUSS s'inscrit dans la logique de développer la redevabilité des prestataires et gestionnaires des services et soins de santé envers les citoyennes et citoyens et la promotion de l'exercice du droit à la santé en réponse aux recommandations de la conférence de Dakar (2013) sur le district sanitaire qui, a mis l'accent sur l'autonomisation des individus et des communautés en vue de la prise en compte de leurs attentes pour adapter l'offre de soins. Cette logique répond aussi à la vision de l'Etat béninois qui accorde une grande importance non seulement à la redevabilité sociale comme levier d'amélioration de la gouvernance du système de santé (PNDS 2018-2022), mais aussi à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité, puis à la protection sociale pour toute la population à travers l'ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain).

Du point de vue structuration, la plateforme est organisée en des sections zonales dirigées par un bureau de sept (07) membres et des sections communales dont la gestion incombe à un bureau de cinq (05) membres. Ces différentes sections sont fédérées pour constituer la faîtière dirigée par un Bureau national de sept (07) membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa convention de subside avec le P@SRIS (Programme d'Appui à la Santé Sexuelle Reproductive et à l'Information Sanitaire) de l'Agence Belge de Développement (Enabel) au Bénin, la PNUSS recrute pour son Bureau de Cotonou :

- Un.e (01) Directeur (trice) Exécutif (tive) de la Plateforme à plein temps ;
- Un.e (01) Gestionnaire de Base de données à plein temps ;
- Un.e (01) Comptable à plein temps ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuiss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER

II. ATTRIBUTIONS ET PROFILS REQUIS

A. Directeur Exécutif de la PNUSS

1. *Attributions*

Le Directeur Exécutif est l'interface entre la faïtière et les structures opérationnelles de la PNUSS. Il est responsable devant le Bureau National et les bailleurs de fonds de la gestion administrative, financière et comptable ainsi que de l'exécution des activités de la PNUSS. Il est chargé de la protection du patrimoine de la PNUSS.

Ainsi, sous la Responsabilité du Président du Bureau National de la PNUSS, le/la Directeur (trice) Exécutif (tive) a pour attributions de :

- Représenter la PNUSS auprès des Partenaires et dans les instances et cadres de concertation / redevabilité
- Mettre en œuvre la politique de développement de la PNUSS
- Coordonner l'élaboration et l'exécution des plans de travail annuels et du budget (PTAB) en collaboration avec les présidents des sections zonales pour une meilleure performance de la plateforme ;
- Développer et nouer des partenariats avec les organisations, institutions et associations opérant pour le droit à la santé des populations ou dans des domaines d'interventions complémentaires ;
- Négocier des partenariats directs avec les bailleurs pour le financement de la plateforme ;
- S'informer continuellement sur les appels à projets des partenaires financiers ;
- Elaborer les offres pour la mobilisation des ressources ;
- Mettre en place en collaboration avec le Bureau National, un système performant et efficient d'évaluation et de suivi des programmes développés par la plateforme ;
- Développer et maintenir de bonnes relations entre la PNUSS, ses partenaires ainsi que les acteurs de l'offre de soins aux différents niveaux de la pyramide sanitaire au Bénin ;
- Coordonner de façon efficace et efficiente, les activités du/de la gestionnaire de données et du/de la comptable
- Elaborer les TdR des activités et les soumettre à la validation du Président
- Gérer de façon efficiente les ressources financières, matérielles et humaines de la PNUSS
- Préparer et soumettre au Bureau National et aux partenaires techniques et financiers, les rapports trimestriels et annuels d'activités et financiers ;
- Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Bureau National.

2. *Profils et qualités requis*

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ;
- Etre titulaire d'un BAC + 4 au moins dans les disciplines de sciences sociales (droit, sociologie, assistant social, médiation et facilitation de développement, ...) ou de sciences de la santé publique (santé communautaire, promotion de la santé, épidémiologie, qualicien des services de santé, ...)
- Avoir au moins 35 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans un poste similaire dans une organisation publique ou privée nationale et/ou internationale ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des projets, planification des ressources en santé, en développement de partenariats stratégiques et / ou financiers avec les bailleurs de fonds ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuiss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER

- Avoir au moins 3 ans d'expériences dans le domaine de la gestion des bases de données ;
- Avoir au moins 30 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Avoir une bonne maîtrise du langage informatique et de solides connaissances en systèmes d'information ;
- Avoir le réflexe de l'apprentissage de remise en question d'anticipation et d'adaptation aux changements ;
- Être à l'écoute des différents utilisateurs des données pour une adaptation au contexte ;
- Etre disposé (e) à effectuer des missions sur le terrain, à travailler sous pression, en équipe ;
- Être rigoureux, précis, méthodique ;
- La maîtrise de l'anglais technique est un atout ;
- Etre immédiatement disponible.

C. Comptable

1. Attributions

Sous la responsabilité directe du Directeur Exécutif de la PNUSS, la personne recrutée assurera la tenue professionnelle de la comptabilité de la PNUSS et certaines tâches spécifiques à définir selon le besoin.

A ce titre, il (elle) aura pour tâches principales de :

- Assurer la tenue des documents comptables, le contrôle des comptes, et la tenue comptable conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA portant droit comptable.
- Assurer le respect à bonnes dates des obligations fiscales et sociales de la structure conformément aux dispositions du Code Général des Impôts et de la Loi des Finances en vigueur ainsi que des Conventions fiscales signées par le Bénin.
- Elaborer le budget annuel et les rapports financiers trimestriels et annuels ;
- Assurer la mise en application des dispositions du manuel de procédures de la PNUSS relatives à l'organisation et à la gestion des ressources financières et matérielles ;
- Accompagner les trésoriers des différentes sections locales dans la mise en place des outils usuels de comptabilité et le suivi-appui-conseil pour la gestion administrative, comptable et financière des ressources allouées par le Bureau National de la PNUSS ;
- Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur Exécutif.

2. Profil et qualité requis

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ;
- Avoir au moins 30 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Etre titulaire d'un BAC G2 au moins et/ou d'un BAC + 3 en Sciences économiques / Sciences de gestion ou tout diplôme/formation équivalent(e) ;
- Expérience de travail d'au moins trois (3) ans à un poste similaire dans la tenue de la comptabilité des ONG et Associations ou toutes autres organisations publiques ou privées ;
- Bonne connaissance des systèmes comptables OHADA ;
- Maîtrise parfaite de l'élaboration des états financiers, des états de rapprochement, des budgets et d'autres rapports techniques nécessaires dans le domaine financier ;
- Maîtrise parfaite du logiciel PERFECTO nouvelle version ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER



- Maîtrise parfaite de l'outil informatique et d'Internet ;
- Bonne connaissance orale et écrite du Français (la connaissance de l'anglais est un atout)
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Avoir un esprit d'équipe et d'appropriation des objectifs, résultats attendus, stratégies et actions du projet ;
- Etre disposée à effectuer des missions sur le terrain, à travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire
- Avoir fait le département d'assistance comptable dans un cabinet d'expertise comptable est un atout ;
- Connaissance de l'anglais est un atout ;
- Solides expériences en communication ;
- La maîtrise de la tenue de secrétariat est un atout ;
- Etre immédiatement disponible

PS : La non maîtrise du logiciel perfecto, comptabilité est éliminatoire.

III. CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste basé à Cotonou dans le département du Littoral avec déplacement dans les différentes sections décentralisées de la PNUSS
- Contrat à durée déterminée (1 an) à partir de la date de prise de service ;
- Période d'essai : trois (03) mois.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir le dossier comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Plateforme et précisant l'emploi choisi ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ou toute autre pièce tenant lieu ;
- Une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- Une copie légalisée du ou des diplôme (s) requis ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une copie des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution pour les travailleurs indépendants.
- Les noms et adresses de trois (3) personnes de référence à préciser dans le CV.

Le défaut de production ou la falsification des documents ci-avant énumérés entraîne le rejet de la candidature.

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER



V. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

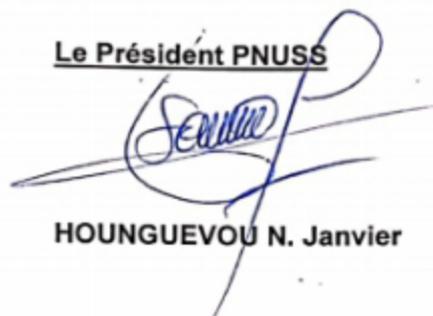
Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement par mail à l'adresse : pnuss.benin19@gmail.com au plus tard le 17 Février 2022.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont appelés à appeler les numéros : 97 12 06 29 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 ou à écrire à l'adresse pnuss.benin19@gmail.com

Fait à Cotonou, le 02 Février 2022

Le Président PNUSS



HOUNGUEVOU N. Janvier

Partagé par Megan Valère SOSSOU

Projet Adapt WAP Bénin : Kandi, Malanville, Karimama et Banikoara s'en imprègnent

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Adapt-WAP Bénin qui vise à renforcer la résilience des écosystèmes et améliorer les conditions de vie des populations du complexe W-Arly-Pendjari face au changement climatique, une mission d'information, de sensibilisation et de pré-identification des bénéficiaires et partenaires se déroule actuellement dans le département de l'Alibori.



A la faveur de la 1ère session ordinaire de l'année 2022 du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) de l'Alibori , le Projet Adapt-WAP Bénin a été présenté aux autorités préfectorales, Maires et ses Adjoints, des Directeurs départementaux, ainsi que des représentants d'organisations.

Selon le Coordonnateur, Commandant Benoît NOUHOHEFLIN, ce projet intervient dans quatre des communes du département de l'Alibori. L'objectif global de la mission est d'informer et de sensibiliser les communautés pour ensuite procéder à l'identification des bénéficiaires et des potentiels partenaires d'appui à la mise en œuvre du projet.

A l'en croire, il s'agira d'identifier les bénéficiaires, les informer, sensibiliser, et ensuite leur faire des dotations selon les domaines qui vont de l'agroforesterie à des dépôts de fonds renouvelables en passant par appui aux maraîchers, mareyeuses, aménagements des couloirs de passage des transhumants , des points d'eaux pour ne citer que ceux-là. C'est pourquoi, précise-t-il : *« il est attendu des populations une grande implication et un accompagnement pour*

la mise en œuvre du projet ».

Les participants désormais mieux aguerris sur le contenu du projet, ont promis se donner bec et ongles à sa réussite effective.



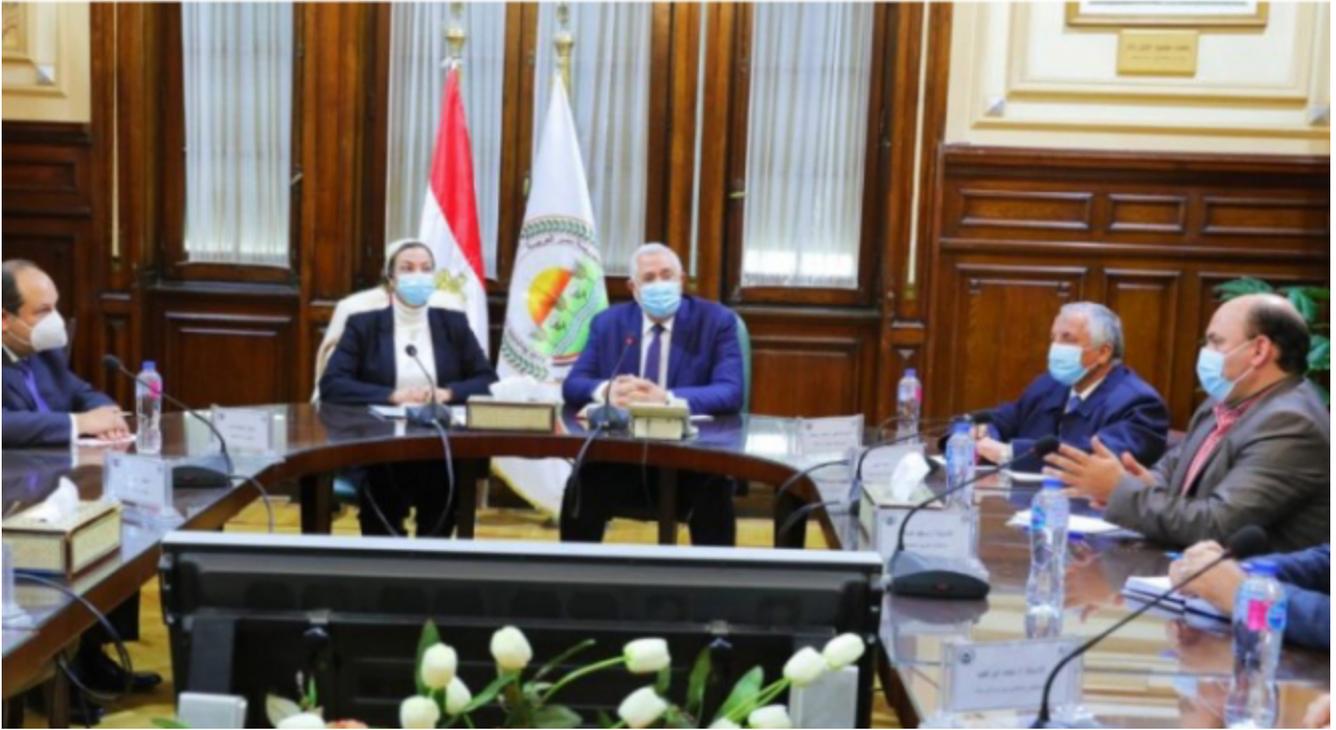
Rappelons qu'à la suite de cette présentation au Conseil Départemental de Concertation et de Coordination, une réunion de cadrage a eu lieu à la Direction du CENAGREF et a réuni des représentants : des communes, de African Parks Networks (APN), de la Direction départementale de l'Agence Nationale de Protection Civile, des Associations Villageoises de Gestion des Ressources de Faune (AVIGREF), de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) et bien d'autres acteurs. L'objectif de celle-ci est qu'ils s'imprègnent du contenu du projet ainsi que des objectifs de la mission dans le département de l'Alibori. Mieux, l'Unité de Gestion du Projet au niveau national va s'appuyer sur eux pour l'organisation des différentes rencontres prévues du mardi au vendredi dans chacune des communes.



La tournée qui vient ainsi de démarrer dans la matinée du mardi 01 Février par la commune de Kandi, se poursuivra jusqu'au vendredi 04 Février 2022 dans les communes de Malanville, de Karimama et de Banikoara.

Préparatifs de la COP 27 en Egypte : les ministres de l'Environnement et de l'Agriculture échangent

La ministre égyptienne de l'Environnement Yasmine Fouad et le ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement des terres El-Sayed El-Kosayer se sont rencontrés dimanche pour discuter des préparatifs de la Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 27), que l'Égypte accueillera à Charm el-Cheikh cette année.



Au cours de la réunion, Fouad a souligné l'étroite coopération entre les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture sur de nombreuses questions différentes, dont la plus importante est la question des nuages noirs, qui a obtenu des réalisations tangibles sur le terrain. La coopération entre les deux ministères a également été couronnée de succès au niveau de la sensibilisation des agriculteurs, car la paille de riz est désormais recyclée au lieu d'être brûlée, et elle a créé de nombreuses opportunités d'investissement pour les jeunes et ouvert un large champ de travail dans ce domaine. En outre, Fouad a expliqué que la réunion visait à établir un cadre général d'action et de préparation pour la COP 27 avec la formation d'un groupe de travail des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affaires étrangères. Elle a ajouté que la réunion a couvert un certain nombre de points, à savoir discuter de la piste de négociation concernant l'agriculture, identifier les initiatives mondiales liées à l'agriculture proposées pour être lancées avant la conférence, en plus d'identifier les organisations partenaires internationales, et préparer un ensemble d'adaptations nationales projets qui ont été lancés. Fouad a également mentionné que le ministère de l'Agriculture déterminera ses priorités à partir de la réalité de la

stratégie d'agriculture durable de 2020 à 2040 pour identifier les projets les plus urgents, et ces priorités seront discutées dans un atelier qui comprend tous les ministères techniques pour discuter de toutes les propositions.

« Le programme de travail agricole inclura l'idée d'une expansion durable des zones récupérées, favorisera l'autosuffisance pour les biens stratégiques et encouragera la recherche et le développement et l'échange d'informations et de systèmes d'alerte précoce », a-t-elle déclaré.

En outre, elle a déclaré que les projets qui seront convenus dans le cadre du paquet de projets nationaux d'adaptation auront un plus grand avantage et une plus grande opportunité de financement s'il s'agit de projets d'investissement ou de projets qui incluent une coopération avec le secteur privé, surtout si ces projets incluent des domaines d'intérêt pour la plupart des pays tels que l'énergie, l'eau et la protection des côtes.

Partagé par Megan Valère SOSSOU

Source

:

<https://dailynewsegypt.com/2022/01/31/environment-agriculture-ministers-discuss-cop-27-preparations/>